

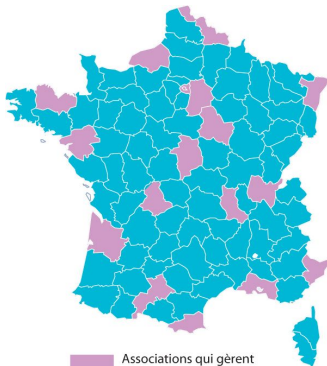
Une étude sur les SAAD combinés et intégrés à des SAVS-SAMSAH

L'Observatoire national des aides humaines, porté par Handéo, s'est intéressé aux freins et leviers de coopération entre les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et les autres structures sociales, médico-sociales et sanitaires. L'étude rendue publique aujourd'hui analyse plus particulièrement les coopérations avec les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et les Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapé (SAMSAH), et leurs effets pour leurs bénéficiaires.

Une étude au cœur des politiques publiques du handicap

De nombreux chantiers politiques convergent vers une **redéfinition des solutions à apporter aux personnes en situation de handicap** : la démarche « une réponse accompagnée pour tous », la mise en place des « pôles de compétences et de prestations externalisées » (PCPE), les stratégies quinquennales de l'évolution de l'offre médico-sociale du Comité Interministériel du Handicap (CIH), les expérimentations des services polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD), la réforme SERAFIN PH, celle du système de nomenclature des autorisations, etc ...

Ces différents travaux participent à promouvoir une offre de « paniers » de services, plateformes de réponses et de dispositifs systémiques dans le secteur du handicap.



Associations qui gèrent conjointement un SAAD et un SAMSAH et/ou un SAVS

L'aide humaine au service des personnes

Dans ce contexte, Handéo réfléchit à la manière de valoriser et **mieux reconnaître le rôle « pivot » des SAAD** ainsi que la flexibilité de ce type d'accompagnement qui n'est pas contraint par des « logiques d'orientation », de « listes d'attente » ou de « barrières de l'âge ».

Pour cela, Handéo s'intéresse aux modalités de coopération entre ces services d'aides humaines et les autres structures sociales, médico-sociales et sanitaires. Ainsi, une recherche exploratoire a été réalisée pour analyser plus spécifiquement l'articulation de SAAD avec des SAVS et/ou SAMSAH.

Des réponses modulables au plus près des besoins et des attentes des personnes en situation de handicap

Ce premier état des lieux réalisé par Handéo montre l'intérêt de « **services d'aides humaines renforcés** » qui **Combinent** des réponses modulables, **Coordonnent** des solutions pour les personnes en situation de handicap et **Consolident** les possibilités d'accompagnement au quotidien.

Fort de ce constat, Handéo recommande de déployer en territoire des expérimentations permettant de combiner des services d'aides humaines avec des SAVS/SAMSAH. Ces combinaisons pourraient également se faire avec des Services d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile (SESSAD), des Instituts Médico-éducatifs (IME), des services d'Hospitalisation à Domicile (HAD), des établissements « hors les murs », etc.

Pour découvrir l'ensemble des conclusions de cette étude, rendez-vous sur le site Internet de Handéo, rubrique "Études, rapports et recherches" :

www.handeo.fr/etudes-rapports-et-recherches

*Commanditée par l'Observatoire national des aides humaines,
l'étude a été réalisée avec le soutien de la DGE, de la Fondation de France et du Groupe APICIL.*